

Plan de Prévention  
des Risques d'Inondation  
-  
Zonage réglementaire  
-  
Val d'Orléans  
Val Amont

Commune de  
SANDILLON

DDT du Loiret / SLRT / PRC - Janvier 2015

Données : DREAL Centre / DDT du Loiret

Fond de plan : DGFIP Cadastre © Droits de l'État réservés © 2012

Approuvé par arrêté préfectoral du : 20 Janvier 2015

## Légende des zones réglementées

Hors d'eau

Zone d'expansion de crue

- Aléa faible à moyen
- Aléa fort hauteur
- Aléa fort vitesse
- Aléa très fort hauteur
- Aléa très fort vitesse

Autre zone urbaine

- Aléa faible à moyen
- Aléa fort hauteur
- Aléa fort vitesse
- Aléa très fort hauteur
- Aléa très fort vitesse

Zone urbaine dense

- Aléa faible à moyen
- Aléa fort hauteur
- Aléa fort vitesse
- Aléa très fort hauteur
- Aléa très fort vitesse

Secteurs urbanisés "particuliers"

en zone d'expansion de crue

- Aléa fort hauteur
- Aléa très fort hauteur

Zone de dissipation d'énergie

Zone d'écoulement préférentiel

Lit endigué

## Légende d'informations générales

- Limites PPRI
- Limites zones urbanisées
- Isocotes de l'aléa de référence
- Limites communales
- Parcellaire - Cadastre (DGI)
- Bâti / Mairie
- Voie de communication

